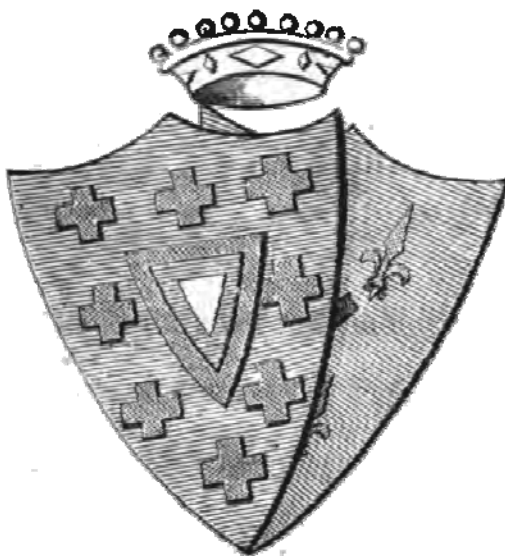


| | | |
|---|-------------------------------------|------------------------|
| Fiche N° 0170 | Auteur D. Barbier | 03/04/2006 |
|  | Charlotte, bâtarde de VALOIS | Ascendant ☉ Allié ○ |

Assassinée par son mari en 1477



Fille du roi Charles VII et de sa favorite Cécile Sorel, Charlotte est probablement née en septembre 1446. Elle épousera le 1^{er} mars 1462 Jacques de Brézé qui la transpercera d'un coup d'épée le 1^{er} juin 1477 après l'avoir découverte au château de Rouvre dans les bras d'un de ses écuyers, Pierre de la Vergne, qui subira le même sort.

« et après environ la my-nuit, disent les lettres de rémission de 1486, ledit Brézé fut esveillé par un sien serviteur et maistre d'hostel, nommé Pierre l'Apoticaire et par son barbier, qui luy vinrent dire que ladite Charlotte, meue de lescherie désordonnée, avait tiré et amené avec elle un gentilhomme du pays de Poitou nommé Pierre de la Vergne, lequel estoit veneur de la chasse dudit sénéchal, lequel elle avait fait coucher avec elle dans la chambre qui estoit audessus de celle où estoit couché ledit sénéchal. Pourquoi icelluy seigneur, meue de grant ire et desplaisant dudit cas, se leva soudainement de son lit, et de chaude colère, print une espée et vint à la chambre où estoient ledit Pierre et ladite Charlotte, et fut bouté de l'uy de ladite chambre, qui estoit fermé dedans. En laquelle chambre ledit sénéchal trouva ledit Lavergne en chemise auquel de prime face, il bailla ung ou plusieurs coups de ladite espée tant d'estoc que de taille, tellement que ledit Lavergne mourut en la place. Et ce fait, s'en alla en ung cabinet joignant ladite chambre, où il trouva sadite femme cachée dessous la couste d'ung lit où estoient couchez ses enfants, laquelle il print et la tira par le bras à terre, et en la tirant à bas luy frappa de ladite espée parmy les espaules, et puis, elle descendue à terre et estant à deux genoulx, lui traversa lasdite espée parmy le sein et estomach dont incontinent elle alla de vie à trépas, et puis l'envoya enterre à l'Abbaye de Coulombs, et y fist faire son service ; et fist enterrer ledit veneur en ung jardin au joignant de l'hostel où il avoit esté occis. »

Jacques de Brézé et Charlotte de Valois

Pierre de Brézé, comte de Maulévrier, grand-sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, était resté l'un des plus fidèles sujets de Charles VII; il avait entretenu des relations amicales avec la belle Agnès Sorel, parce qu'il lui savait gré, suivant l'opinion d'alors, d'avoir maintes fois relevé le courage de son royal maître. C'est elle, disait-on, qui détermina ce prince, accusé d'être quelquefois indifférent à sa gloire, à écouter et à recevoir la sainte fille de Domrémy. Elle lui dit un jour : qu'elle se voyait obligée d'aller à la cour du roi d'Angleterre, car une femme lui avait prédit, dans sa jeunesse, qu'elle serait aimée d'un roi puissant ; or, le roi d'Angleterre devait bientôt ajouter la couronne de France à la sienne, tandis que le roi Charles n'était plus appelé, par dérision, que le roi de Bourges. Hélas ! il y était même bien peu roi dans cette capitale du Berry, puisqu'après avoir commandé une paire de bottes que le cordonnier lui apporta, Charles VII lui dit qu'il ne savait pas quand il pourrait le payer, et que le manant remporta ses bottes, comptant peu sur le paiement royal.

Il paraît qu'Agnès était véritablement une aimable et douce personne, car la reine Marie d'Anjou, pieuse et charitable princesse, en qui on peut reconnaître un rare mérite, et qui aimait son mari sans trop de réciprocité, la voyait à la cour et ne lui témoignait nulle colère; elle avait l'habitude de dire : « *Le roi est mon maître, il a tout pouvoir sur moi, tandis que je n'en ai aucun sur lui.* » Les bonnes qualités d'Agnès ne pouvaient pas sans doute excuser sa position et ses relations coupables avec Charles VII ; toutefois, elles auraient pu empêcher la haine de se faire jour dans le cœur du dauphin, ou bien au moins en affaiblir la manifestation ; il fut accusé d'avoir fait empoisonner la dame de Beauté, en 1450. Le roi lui survécut onze années, et se laissa mourir de faim le 22 juillet 1464, à Meheun-sur-Yèvres, dans la crainte assez fondée, qu'il pourrait bien être empoisonné par ordre de son fils, ambitieux et révolté.

A peine Louis XI apprit-il, en Brabant où il était retiré, la mort de son père, qu'il se rendit à Reims; et s'y fit sacrer, le 15 août suivant, par Jean Jouvanel des Ursins, archevêque de cette ville. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il donna ordre de faire enfermer Pierre de Brézé dans le château de Loches, pour se venger de l'amitié que ce brave sénéchal avait eue pour Agnès, et parce qu'il l'avait toujours trouvé inébranlable lorsqu'il avait tenté de l'entraîner dans son parti.

Pierre de Brézé était seigneur de la châellenie de Rouvres ; c'était autrefois une habitation royale de la seconde race de nos rois, où Judith, fille de Charles-le-Chauve, après avoir été reine d'Angleterre, puis comtesse de Flandre, était venue passer son dernier veuvage et où elle était morte (...). Charles VII, pour récompenser les bons et loyaux services de Pierre de Brézé, lui avait donné, pour être joints à son fief de Rouvres, les seigneuries et domaines d'Anet, de Nogent-le-Roi, de Bréval et de Montchauvet, avec la ferme de la Couronne, qui en effet ne relevait que de la couronne par un privilège particulier ; cette ferme touchait aux fossés du château de Rouvres et communiquait, par des souterrains, jusqu'à la double enceinte de fortification, en sorte que le château pouvait encore être facilement approvisionné par la ferme en cas de siège, par suite de sa position.

Le comte de Maulévrier était donc par lui-même, par ses services distingués, par sa fortune, par ses alliances brillantes, un haut et puissant seigneur, dont le dévouement et les services n'étaient point à dédaigner ; le nouveau roi avait manqué d'adresse dans cette circonstance, et il devait s'estimer heureux s'il venait à trouver une occasion de revenir sur un acte de sévérité mal placée.

Aussitôt que le sénéchal fut arrêté, il en donna avis à la comtesse de Maulévrier, à qui il confia la direction de ses biens, avec tous les pouvoirs nécessaires à cet effet. Cette femme excellente et pleine de courage était alors à son château de Rouvres, de retour d'un pèlerinage, et ce fut dans la chapelle du prieuré qu'on lui apporta cette triste nouvelle. Son affliction fut plus grande que son étonnement, car elle n'attendait rien de bon du roi qui montait sur le trône, et si l'honneur le lui avait permis, elle eût promptement rappelé du service son fils auprès d'elle ; mais alors elle eût eu l'apparence d'exercer une vengeance, et elle n'en fit rien (...)

Charles VII avait eu douze enfants légitimes de sa femme Marie d'Anjou, fille du roi de Naples, et trois filles naturelles d'Agnès Sorel, qu'il avait légitimées; ce qui leur donnait alors le titre de filles de France. Louis, onzième du nom, *Dieu veuille avoir son âme*, dit le chroniqueur, *malgré certaines actions qui y peuvent bien mettre double*, avait un caractère dont la définition fait le désespoir des historiens, mais que nous laisserons pour ce qu'il est, songea, par finesse, qui dans ce cas devenait bonne conseillère, à marier ses sœurs légitimées, de façon à se faire des partisans parmi ses anciens adversaires, et à s'assurer de leur fidélité. La seconde, du nom de Marguerite, fut mariée à Olivier de Coëtivi, seigneur de Taillebourg, sénéchal de Guyenne. Jeanne, la troisième, épousa Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

L'aînée, Charlotte, dont nous parlons en dernier, parce qu'elle fait le sujet de notre récit, était l'objet d'une affection particulière de Louis XI. Étant encore très jeune, Charlotte se promenait dans les bois de Vincennes, près du château de Beauté qu'habitait Agnès, à qui Charles VII l'avait donné; elle vit le Dauphin chevauchant tristement ; c'était une époque de rares et courts accommodements entre le père et le fils, car le caractère jaloux et ambitieux du Dauphin l'excitait sans cesse à la révolte. La ravissante beauté de la jeune fille le frappa, il descendit de cheval, la prit sous le bras et continua sa promenade avec elle. Celle-ci, naïve et douce comme on l'est à son âge, lui témoigna de l'intérêt ; le dauphin fut touché des expressions de la jeune enfant ; il en fut reconnaissant, et lui promit bonne et fidèle amitié, comme un bon frère doit à sa sœur. L'on ne sait jusqu'où la promenade eût pu se prolonger, sans la rencontre d'une troupe de bohémiens. Louis proposa à Charlotte de se faire dire la bonne aventure, et elle accepta volontiers. Louis demanda si la vieille Motchigai était dans la troupe; elle parut, puis ayant considéré attentivement Charlotte, examiné les plis de sa main, elle prit un air inspiré, et commença à débiter son horoscope.

Comme à l'ordinaire, de grands succès furent promis à Charlotte ; mais toutes les prophéties furent modifiées par ces paroles : « *Troiz de même nom vous arneront ; ainz se les troiz aussi vous amez, tous trois et vous, malle-heure aurez ; deux de malle-mort et vous, occis serez ; le tiers en pausvre pausvreté passera de vie à trépaç.* » Charlotte en rit, et ne s'occupa que des belles promesses de fortune, de grandeurs, de richesses, de succès; le Dauphin, plus crédule, s'arrêta ; il se promit de veiller sur sa sœur, et de la marier convenablement et de bonne heure. En effet, on vit qu'il conserva plus d'affection à Charlotte qu'à ses autres sœurs, et qu'il s'occupa avec plus d'intérêt de son établissement.

Ne nous étonnons point qu'un prince qui, certes, ne manquait point d'esprit, même de grandes idées, qui avait puisé près de sa digne mère des principes religieux si contraires à toute superstition, ait si souvent pendant sa vie, allié l'exercice des pratiques extérieures de la dévotion mal entendue et minutieuse avec des superstitions absurdes. Dans sa jeunesse, exilé volontaire de ses relations de famille, par son esprit remuant, il s'était, croit-on, par désœuvrement, mis à lire et à étudier des livres de chiromancie, de l'art divinatoire, d'astrologie, d'alchimie ; et il chercha peut-être, lui aussi, la pierre philosophale. Les ouvrages qui l'occupaient le plus, étaient ceux de *Raymon Lulle*, juif, rabbin, surnommé le néophyte, parce qu'il se fit baptiser et qu'il retourna ensuite au judaïsme. (...) Le néophyte était un adepte d'Arnaud de Villeneuve, et comme lui, n'avait pas le

sens commun ; mais l'activité d'esprit du dauphin avait besoin d'aliment, il le trouva dans ces folies qui occupaient quelques esprits. Malheureusement son jugement en fut faussé pour le reste de sa vie, trop heureux encore que les prières de saint François de Paule lui aient obtenu une fin chrétienne et repentante.

Louis XI était sur le trône à peine depuis un an, qu'il crut s'apercevoir de l'inclination de Charlotte pour Jacques de Brézé, jeune et beau seigneur, que son service retenait souvent à la cour, et dont le père était néanmoins prisonnier; le roi entrevit la possibilité de s'attacher une illustre famille, en favorisant cette inclination qui, d'ailleurs, lui parut vivement partagée. En effet, Jacques de Brézé avait déjà confié son amour à son frère de lait Jacques de Lavergne. Celui-ci était bon gentilhomme, originaire du Poitou, mais fils de cadet et peu fortuné; il était né à Rouvres, après que l'Anglais eut cessé d'être maître de presque toute la France, et vint au monde en même temps que la comtesse de Maulévrier accouchait d'un fils. Les malheurs de l'époque avaient rapproché les deux mères, et madame de Brézé ne pouvant nourrir son fils, l'avait confié avec bonheur à la dame de Lavergne. Celle-ci l'adopta avec joie pour le nourrir avec son fils, et un parent de la comtesse de Maulévrier, Jacques de Montberon, maréchal de France, voulut être le parrain des deux garçons, avec la mère de chacun d'eux, en sorte qu'ils avaient pour marraine la mère l'un de l'autre. Le maréchal leur donna son nom de Jacques, et prit l'engagement de les armer chevaliers à la première occasion où ils se distingueraient à la guerre, afin d'en faire aussi de bons frères d'armes.

Il faut rapporter ici que le père de Lavergne avait sauvé le comte de Maulévrier, au siège de Pontoise, en 1442, en parant de son corps un coup de lance qui lui était destiné ; cette année avait marqué dans les annales financières, car c'est de Pontoise et en 1442, que Charles VII rendit l'ordonnance qui réduisit l'intérêt au denier 12. Lavergne donc, périt de sa blessure, et Pierre de Brézé s'occupa aussitôt de faire venir sa veuve auprès de la comtesse de Maulévrier, à qui elle tenait bonne et fidèle compagnie dans son château de Rouvres.

Les deux garçons avaient été élevés sous les yeux de leur mère et avec le secours du prieur qui avait dirigé leurs premières études; ils étaient plus instruits que ne l'étaient alors généralement des gentilshommes destinés à défendre leur patrie et leur roi, ou à combattre les infidèles plutôt qu'à manier les livres et la plume. Les études sérieuses n'étaient guère réservées qu'aux gens d'église, aux moines, aux parlementaires et à quelques femmes renfermées dans leurs châteaux; pour le reste, c'était des exceptions.

La cause la plus probable et la plus puissante de l'ignorance générale de la noblesse dans le moyen-âge, prenait sa source dans une opinion généralement répandue qui favorisait singulièrement la disposition de l'homme à ne point s'occuper quand il peut s'en dispenser. Des gens incomplètement religieux et interprétant mal certains passages de l'Apocalypse, croyaient que la fin du monde arriverait à la fin de l'onzième siècle. De là, on trouva généralement qu'il était assez inutile de se donner la peine d'acquérir des sciences dont on n'aurait que faire dans les derniers jours du monde ; plus tard le pli était pris, il devint de bon ton et de mode chez les grands de ne savoir autre chose que défendre sa vie dans les hasards des combats. L'homme, privé des lumières de l'autorité catholique, finit par tout fausser, et on en vint à se faire gloire de son ignorance pour tirer vanité d'un sujet de honte.

Voilà comme une simple erreur entraîna le monde ; car avant ces temps ne voyons-nous pas nos rois donner l'exemple de l'amour des lettres, ne chantons-nous pas encore dans nos offices liturgiques des proses et des hymnes composées par notre bon roi Robert? Au douzième siècle on commença à reconnaître l'erreur et on reprit un peu les études sérieuses en dehors des couvents et du clergé, qui avait toujours blâmé cette indolence et qui avait conservé comme en dépôt, ce que l'intelligence humaine avait déjà découvert. C'est de ces retraites solitaires et obscures, de ces sanctuaires de la piété et de la science, que sont sortis les ouvrages qui nous sont restés de ces

temps-là, et que nous admirons aujourd'hui; mais que de peines on a eues dans la suite à remettre en honneur ce que nos pères ne pratiquaient pas ! ... aussi la marche et le progrès en furent-ils lents.

Le prieur était un homme de grand mérite, d'un rare savoir et d'une humilité profonde ; on le disait d'un lignage illustre, on allait jusqu'à le croire de la puissante maison de la Tremouille, mais à cet égard jamais il ne s'épanchait en paroles inutiles, on l'appelait simplement le P. Donatien ; tout ce qu'on savait pertinemment, c'est qu'il avait été d'épée dans sa jeunesse; mais, les crimes et les désordres qui suivent d'ordinaire cette profession , l'en avaient dégoûté, dans une expédition en Terre-Sainte, pour laquelle il s'était croisé. A son retour, il s'était retiré du monde pour prier Dieu d'apaiser la colère qui menaçait la France depuis longues années, et s'était fait religieux de Saint-Benoist. Il avait été désigné pour le prieuré de Rouvres, malgré ses instances, et fut obligé d'obéir à l'ordre exprès de l'évêque de Chartres, en acceptant cette charge qu'il redoutait.

Il fit faire la première communion à ses deux élèves qu'il traitait comme ses enfants, et ils étaient bien les enfants de son cœur. Souvent, l'homme de Dieu qui avait étudié leur caractère, les prévenait-ils des dangers qu'ils auraient à courir, des pièges qui seraient tendus à leur vertu et qu'ils trouveraient naturellement dans le monde où ils devaient figurer. A chacun, suivant leur humeur, des avis particuliers; à Jacques de Brézé , il conseillait de modérer son ardeur, ses emportements, sa colère, il lui donnait des armes spirituelles pour se vaincre dans les circonstances où son amour-propre et son orgueil pouvaient se trouver en jeu, afin qu'il ne se laissât jamais aller au bouillonnement impétueux de son premier mouvement. A Lavergne, des encouragements pour l'exciter à l'énergie mâle qui convient à tout chrétien, surtout à un homme, afin qu'il ne se laissât point aller à son apathie, à sa douceur, à ses habitudes trop faciles, trop tendres peut-être dans ses affections ; il lui disait souvent qu'il ne suffit pas de vouloir le bien pour pratiquer la vertu, mais qu'il faut de la force et du courage, comme le dit le mot lui-même ; que la bonne volonté sans énergie a perdu bien des âmes.

Du reste, c'étaient de bons amis quoique très différents de caractère, et qui s'arrangeaient parfaitement ensemble. Il est vrai que leur amitié, fondée sur la vertu, était solide et n'avait aucun rapport avec d'autres liaisons que l'on décore du même nom ; car des jeunes gens sans vertu, peuvent avoir des camarades, des compagnons, mêmes des complices, mais ils n'ont point d'amis. Il était à remarquer pour Jacques de Brézé, que malgré son air impératif et la fermeté de son caractère, c'était presque toujours Lavergne qui finissait par l'emporter dans les contestations qui pouvaient s'élever entr'eux ; le premier se prononçait promptement, mais il finissait presque toujours par céder à la rectitude du jugement de son ami. *Yacoûbo*, c'est ainsi que par amitié et pour les distinguer, on appelait Lavergne, le laissait toujours dire d'abord, puis il le ramenait facilement par la douceur de son esprit; cependant on n'avait point remarqué qu'il abusât jamais de son ascendant sur son frère, ascendant dont il n'avait peut-être pas la conscience lui-même.

Les deux amis atteignirent l'âge où il était obligatoire à des gentilshommes de prendre le parti des armes; les dames de Brézé et de Lavergne retardèrent ce triste moment de séparation et de dangers pour leurs chers enfants le plus qu'elles purent. Cependant, leur tendresse devait avoir des bornes et elles ne pouvaient exposer leurs fils à recevoir une quenouille en dérision de leur séjour prolongé dans le sein de leur famille. D'ailleurs, Jacques de Brézé avait la tête vive, de l'ardeur dans le sang, et il lui tardait de prouver aussi par ses actions personnelles, que les faveurs méritées par ses ancêtres, seraient bien placées sur sa tête.

En attendant, il se dédommageait par de fréquentes parties de chasses où l'impétuosité de son caractère trouvait un aliment qui n'était pas toujours sans danger.

Yacoùbo, lui, voulait aussi gagner ses éperons, mais il avait besoin du stimulant de l'exemple; il était plus calme que l'autre, et le suivait rarement à la chasse ; il aimait singulièrement le chant d'église et la musique profane, il avait étudié avec ardeur l'harmonie sur le luth, la trompe et la mandore. Avec son imagination et son talent poétique, Lavergne concourait amplement pour sa part à faire passer de bonnes et agréables soirées aux habitantes du château, car les deux vertueuses mères, après leurs exercices de piété, la visite des pauvres et le soin des malades à la ville et aux environs, ce qui employait leurs journées en bonnes œuvres, n'avaient d'autres distractions et d'autre bonheur que dans la compagnie de leurs chers enfants.

Quelquefois, avant le couvre-feu, on réunissait les jeunes gens de la ville et des environs dans la grande salle, ou bien encore, lors de la belle saison, sur un des glacis du château ; là on jouait des instruments et l'on chantait rondeaux, lais et romances; puis, lorsque l'heure de la retraite approchait, la dame de Brézé faisait un signe pour terminer. On chantait en chœur ou le *Dies irae* attribué au cardinal de Malabranca, ou le *Stabat Mater* du pape Innocent III ; et bien que cette musique eût près de deux cents ans alors, elle ravissait d'aise toute la compagnie.

Les veilles ou les jours de certaines fêtes, on chantait aussi des proses ou des hymnes de notre bon roi Robert, qui sont conservées encore dans notre bréviaire. On finissait enfin la soirée par des odes de la façon de Lavergne. Il arrivait que des religieux mendiants ou autres assistaient à ces réunions, lorsqu'ils venaient pour faire la quête ou pour affaire; ils couchaient alors au château, et on les renvoyait avec leurs escarcelles ou leurs sacs remplis, mais aussi avec grande admiration sur la manière dont on y chantait les louanges de Dieu.

Lorsqu'il fallut que les jeunes gens partissent, ce furent des pleurs de part et d'autre, des recommandations maternelles répétées à satiété, des embrassements sans cesse renouvelés. On mit, bien entendu, le départ sous la protection de la Vierge Marie, et les deux respectables mères firent vœu d'aller à cette intention en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

Le prieur ne fut pas le dernier à renouveler ses solides recommandations ; il dit encore à Jacques de Brézé qu'il craignait toujours l'impétuosité de son caractère, qu'il avait vu avec peine la fréquence de ses chasses, où, nécessairement, il ne s'habituaient pas à réprimer ses premiers mouvements ; il craignait pour lui quelques affaires désagréables avec des camarades à l'armée; enfin, il lui demanda de faire les efforts les plus sérieux pour réprimer toujours son premier mouvement. Quant à Lavergne, il ajouta aussi, à ses exhortations habituelles, des conseils sur son goût trop exclusif pour la musique, et les trop longues heures qu'il y consacrait. Cet art séduisant, disait-il, enchante les sens, dissipe l'esprit, et le rend incapable d'occupations sérieuses ; pour les airs tendres, efféminés et mous, il faut les fuir avec horreur, ils sont le poison de la vertu et les corrupteurs de l'âme.

Il leur prescrivit, positivement à tous deux de ne jamais oublier leurs prières du matin et du soir, car la prière seule pouvait les empêcher de se perdre. Il les invitait à manquer le moins possible d'assister tous les jours au sacrifice du Calvaire, qui s'offrait et se renouvelait à la messe ; à ne pas oublier les pauvres, les indigents malades. *Si vous avez beaucoup, leur disait-il, donnez beaucoup, avez-vous peu, donnez encore.* Il les engageait à se souvenir que s'ils péchaient gravement, ils étaient exclus de la communion des Saints, et qu'il fallait rentrer en grâce au plus tôt, dans la crainte de la mort. Il voulait encore qu'ils fissent tous les jours des études solides et sérieuses; car le plus grand des maux que l'ignorance peut causer, c'est le mépris des choses qu'elle ignore. Enfin, il leur rappela qu'ils descendaient de gens élevés en dignité par leur gloire, leurs vertus, et qui leur avaient légué le privilège de la noblesse ; que ce privilège les obligeait à ne pas déchoir; que s'ils manquaient à l'honneur ou à la vertu, ils fausseraient les droits dont ils profitaient; car, suivant notre vieil adage, *noblesse oblige*, ils devaient se rappeler toujours qu'en parlant de leurs pareils, on disait *des gens comme il faut*, mais que c'était par syncope, et voulait dire *des gens comme il faut être*. Après les avoir

tendrement embrassés, il leur donna sa bénédiction ; puis nos deux jeunes gens, enfourchant leurs chevaux, et suivis de trois domestiques, s'éloignèrent, non sans faire de lointains signaux à leur pauvre mère.

Lorsqu'ils parurent dans les camps et à la cour, ils étaient grands et élancés; ils avaient un tel rapport dans leur taille et leur tournure, que de loin ou par derrière on pouvait facilement les prendre l'un pour l'autre. De près, on remarquait un peu de brusquerie et de raideur dans Jacques de Brézé ; plus de souplesse et de grâce dans la taille, les mouvements, la tournure et les manières de Lavergne.

Le jeune de Brézé avait la figure mâle et colorée, les cheveux, les sourcils et la barbe naissante d'un beau noir d'ébène, les yeux saillants noirs aussi, mais un léger strabisme de l'œil gauche lui donnait une apparence de dureté, qui disparaissait aussitôt qu'il souriait ; il était d'ailleurs bien de figure, surtout de profil, et l'on ne pouvait guère lui reprocher, au premier abord, qu'un peu de brusquerie. Lavergne se posait avec plus de grâce : de la rondeur dans le mouvement des bras, la tête légèrement penchée, de grands yeux bleus habituellement imbibés de cet humide radical, qui donne de la langueur ou de l'animation au regard, suivant l'impression de l'âme; des cheveux blonds châains, un duvet inaperçu au menton et aux joues, un teint pâle, d'apparence souffreteuse, tout prévenait en sa faveur, bien qu'il ne fut pas régulièrement beau.

A la confiance que Jacques de Brézé fit de son penchant pour Charlotte de Valois, à son ami Yacoûbo, celui-ci voulut combattre cette inclination. Il ne voulait pas, disait-il, voir son frère bien-aimé, le mari d'une fille dont la mère avait été légère ; il en aurait de l'inquiétude, et bien d'autres raisons encore ; mais Jacques de Brézé assurait qu'avec sa figure et ses yeux, Charlotte ne pouvait mal faire; qu'enfin, il s'était quelquefois entretenu avec elle, et qu'elle lui inspirait tant de confiance, que, s'il osait, il la demanderait au roi. Ce qui l'arrêtait, c'était l'inconvenance de solliciter une faveur de Louis XI, dont l'injuste animosité retenait son père captif; puis aussi, peut-être, la crainte d'un refus; et, enfin, comment pressentir la volonté royale? Louis XI fut au-devant : il était bien aise de voir sa sœur dans une aussi illustre maison, et fit proposer à Pierre de Brézé de lui accorder sa liberté et de le rétablir dans toutes ses charges, avec la survivance pour son fils Jacques, s'il voulait : 1° Promettre de le servir loyalement, comme il avait servi feu son royal père ; 2° consentir au mariage de ce même fils Jacques, avec Charlotte, sa sœur légitimée, fille du roi Charles VII et d'Agnès Sorel, ayant remarqué, ajoutait-il, que les jeunes gens ne se regardaient pas avec indifférence.

Pierre de Brézé eut d'abord quelque peine à consentir aux propositions de Louis XI; non qu'il eut de la répugnance à servir le roi, aujourd'hui son légitime souverain, il voulait même bien oublier les torts du dauphin envers le roi son père; il considérait encore assez volontiers l'alliance proposée comme un nouvel acte de dévouement en vers Charles VII et sa belle amie; mais il lui semblait dur de céder, sans obtenir au préalable un jugement qu'il réclamait, jugement qui l'eut absout, certainement, et encore, que Louis XI mit des conditions à sa sortie d'une captivité qu'il n'avait pas méritée.

Cependant, son fils ne lui avait point laissé ignorer le bonheur qu'il se promettait, s'il parvenait à obtenir la main de Charlotte ; il lui faisait considérer aussi que ce serait un moyen de consolider sa bonne conduite à l'avenir. Ce que la puissance royale n'avait pu vaincre, céda facilement à de respectueuses et tendres sollicitations filiales; l'amour paternel fut plus fort que l'amour-propre, et le comte de Maulévrier, après avoir consulté son ami Jean de Larochevoucauld, chambellan et conseiller de Charles VII, consentit à tout ce que le roi voulait.

Louis XI, satisfait de l'obéissance de Pierre de Brézé, sur laquelle il ne comptait pas sitôt, non-seulement remplit ses promesses en le rétablissant dans toutes ses charges et tous ses emplois, mais il lui conféra, en faveur de ce mariage, le gouvernement héréditaire de Normandie, dont il était déjà grand sénéchal (...)

Charlotte était coiffée d'une corne élevée en satin, couverte de belles dentelles de Flandre et de riches pierreries ; à sa pointe pendait un ample et long voile de gaze de Chambéry, ce hénin tout entier, car c'est ainsi. C'était une coiffure pyramidale conservée en partie par nos Cauchoises et les artisannes Basses-Brettes. Les Anglais l'appelaient *steapler head dress*, coiffure à clocher; elles avaient jusqu'à trois quarts d'aune de haut ; les prédicateurs ne se lassaient pas de faire tomber la foudre de leur éloquence sur ces coiffures impertinentes et orgueilleuses, avec d'autres épithètes plus ou moins méprisantes, et quelquefois très extraordinaires quand elles sont jugées par le génie de notre langage actuel un peu précieux, qu'on appelait ce disgracieux bonnet, était un don de Yolande de France, sœur du roi, duchesse de Savoie, mais sœur aussi de Charlotte, et en preuve d'approbation de ce mariage; sur le front on voyait sortir une mince tresse de cheveux qui formait une petite boucle, puis à partir des tempes les cheveux tombaient gaufrés, enroulés et réunis par derrière, où ils étaient relevés en chignon sous la coiffure ; aux oreilles, des girandoles de diamants que sa mère lui avait laissés. Toute cette parure rehaussait l'éclat éblouissant de son teint; ses joues étaient colorées d'un léger incarnat, ses lèvres assez épaisses et d'un rouge de corail, se séparaient au plus léger sourire, pour laisser apercevoir deux rangées des plus belles dents, et se rehaussant un peu vers les coins de la bouche formaient une fossette toute gracieuse ; près du nez, à gauche, une lentille foncée et naturelle, donnait du piquant à sa physionomie; son nez, aligné avec le front, rappelait les statues grecques, et ses grands yeux flamboyants, d'un noir de velours, aux longs cils et aux sourcils bien arqués, également noirs, pénétraient d'admiration ; ils faisaient un contraste merveilleux avec sa chevelure d'un blond cendré.

Le roi, pour la forme, se retourna vers Charlotte, après la demande du comte de Maulévrier, comme pour la consulter, et celle-ci ayant répondu qu'elle se trouvait fort heureuse d'obéir aux ordres de Sa Majesté, le roi consentit au mariage.

Il fit approcher les deux futurs devant la cour assemblée ; Charlotte, pour descendre de l'estrade où les dames étaient assises, releva par devant sa longue robe traînante, et avança le pied le plus petit qu'on eût vu, malgré la forme incommode et ridicule des souliers à la poulaine, que l'on portait alors ; c'était une pointe plus ou moins longue, mais qui avait quelquefois jusqu'à un quart d'aune de long. Borei, dans son Trésor des antiquités gauloises, prétend que cette mode venait de Pologne, comme l'indique le nom, et qu'originellement ce n'étaient que des souliers fourrés à la pointe.

Le Roi mit la main de Charlotte dans celle de Jacques de Brézé, et les déclara fiancés, en leur mettant à chacun une bague d'alliance au doigt annulaire ; de plus, il détacha de sa toque royale un fil de perle du plus bel orient, et d'une grosseur inouïe jusque-là. Ce collier, fermé par un escarboucle en fermoir, fut mis au cou de Charlotte. C'était un présent de la Sérénissime République de Venise, envoyé par le doge Paschal Malipiero, lors de l'avènement de Louis XI au trône (...)

Suivant l'usage, Pierre de Brézé, avec la permission du roi, et après avoir baisé la main de Sa Majesté, s'approcha de sa future bru; il la baisa sur les deux joues, et lui mit au côté droit une brillante agrafe d'orfèvrerie, enrichie de pierres précieuses de couleur, à laquelle pendaient différentes chaînettes, et où se trouvait un cœur d'or aux armes réunies de Brézé et de France brisées; il servait de cassolette, et était rempli d'essences du Levant; aux autres chaînettes pendaient un dé, un étui, des ciseaux, un cachet armorié, et enfin une clé d'or avec ces mots gravés dessus : *Chastel de Rouvres*, en signification du don qu'il faisait à son fils de cette châtellenie.

Jacques avec le même cérémonial, ainsi qu'il convenait dans cette grave occurrence, s'avança ensuite; il ne portait pas, comme son père, le surcot à longues et larges manches traînantes, doublées d'une couleur tranchante avec le dessus. On commençait à abandonner le costume efféminé et débraillé que les mœurs dissolues d'Isabeau de Bavière avaient introduites à la cour de

France ; les hommes adoptaient déjà de préférence les couleurs sombres et le costume plus sévère, qui le devint encore davantage sous Louis XII et Anne de Bretagne. Le futur avait un haut-de-chausse en maillot collant depuis les pieds jusqu'au cou et les poignets, il était en ratine de poils de chameaux rapportés des Croisades, et de couleur mordoré; son juste-au-corps en drap de soie couleur d'azur, était broché de croisettes d'or et de petits boucliers d'argent, pour rappeler les armes de Brézé; la jupe en descendait à trois pouces au-dessus des genoux, elle était frangée d'or et d'argent, et les doubles manches, fendues entièrement, retombaient de l'épaule aux jarrets; on les appelait des manches à l'ange, parce que lorsqu'on était à cheval, elles simulaient des ailes d'ange si l'on galopait; un ceinturon d'or soutenait l'épée ; le cou était entouré d'un col de chemisette en dentelle, et d'une espèce d'écharpe rattachée d'un bout à la ceinture et de l'autre au chaperon, qui pendait sur l'épaule gauche. Outre cela, pendait à son cou une lourde chaîne d'orfèvrerie en or, à laquelle était attachée une image de saint Jacques, son patron, aussi en ciselure d'or. Au côté droit appendait l'escarcelle; aux pieds des souliers à la poulaine ; l'écharpe, le chaperon, l'escarcelle et les poulaines étaient de velours noir liseré et frangés d'or; ses cheveux étaient séparés, sur le sommet de la tête, par une ligne droite qui descendait jusqu'au front; ils se trouvaient ainsi rejetés sur les oreilles, pour descendre en s'arrondissant jusqu'au bas du cou, avec ceux de derrière.

Donc, avec là permission du roi, Jacques mit aux bras de Charlotte des bracelets de brillants en forme de couronne de comte; puis, il la baisa aussi sur les deux joues (le rouge n'était point encore de mode). Mais la chronique dit que ce fut avec un vif tressaillement de part et d'autre. Aussi, dans ce moment, la haute coiffure se détacha, et cette énorme corne tombant à terre, laissa échapper une forêt de longs et beaux cheveux. L'embarras de Jacques fut extrême, et il maudissait tout bas sa gauche brusquerie; mais il fut promptement rassuré par le rire gracieux de sa future, qui lui passa en bandoulière une écharpe qu'elle avait brodée aux couleurs de Brézé, azur, or et argent. Mais elle ne put jamais se recoiffer, malgré l'aide que les dames s'empressèrent de lui donner aussitôt. Depuis ce temps, dit-on, ces énormes cornes furent successivement réduites, et les bonnets de femmes, conservant encore longtemps la forme conique, finirent par s'appeler cornettes par diminutif.

Rentré à l'hôtel de Brézé, le futur se jeta au cou de Yacoùbo, en lui demandant ce qu'il pensait de Charlotte? Celui-ci convint qu'elle était belle entre les belles, mais que la légèreté de sa mère avait toujours pour lui un reflet qui troublait un peu la joie qu'il voudrait partager entièrement avec son frère de lait ; il devait bien lui avouer aussi que la chute du hénin n'était pas sans signifiante, quoi qu'en pût dire le P. Donatien sur le chapitre des superstitions, et cela lui donnait encore quelques inquiétudes. Une femme, en ramassant son bonnet à terre, n'est-elle pas disposée quelquefois à le jeter par-dessus les moulins ?

A quelques jours de là, Jacques de Lavergne fut chargé de porter à Charlotte, à l'hôtel de Saint-Pol, le reste des riches présents de mariage de la part du futur. On ne sait pourquoi il s'émut à son approche, et l'émotion augmenta bien davantage pendant la conversation qu'elle eût convenablement avec l'ami de son futur mari. Était-ce séduction naturelle de sa part? Mais, tous deux se regardèrent et rougirent; tous deux s'embarrassèrent sans en démêler la cause. Tous deux étaient jeunes... tous deux pouvaient plaire...

Les noces se firent avec un grand éclat et grande liesse, au mois d'avril 1462, après Pâques. On y remarqua pour la dernière fois au jeu de Tarot, des cartes dorées et enluminées par Jacquemin Gringonneur, peintre de la cour. Cet homme s'était pour ainsi dire approprié l'invention, rapportée des Arabes, par la grande perfection des peintures qu'il avait faites pour le roi Charles VI. On peut juger par ce fait de la grande abondance de divertissements qui eurent lieu à l'occasion de ce mariage. On y dansa les carolles, et pour la première fois, la pavane, danse noble et grave des grands, qui ne pouvaient avec leurs poulaines, quoique retroussées pour danser, et l'ampleur de

leurs vêtements, faire autrement que de marcher et poser avec gravité; on étalait ses grâces, apparemment et on se considérait avec une certaine complaisance; de là, le proverbe se pavaner, quand on veut parler d'un fat qui se montre avec ostentation. Plus d'un hanap de vin de Chypre fut vidé à la santé des deux époux. Tout ce qu'on put trouver de ménestrels, de troubadours, fut convié à venir chanter le futur bonheur conjugal ; mais on ne put obtenir de Yacoûbo le moindre épithalame.



Les premières années se passèrent fort convenablement ; les jeunes gens étaient souvent en campagne et revenaient aussi à la cour. La jeune dame de Brézé avait eu successivement deux enfants; le second fut tenu sur les fonts de baptême par le roi, qui désigna pour marraine Jeanne de Brézé, belle-sœur de Charlotte. Elle avait épousé Jean de Vendôme, vidame de Chartres. Louis XI était aussi le cinquante-et-unième comte de Chartres, ce qui l'avait mis en rapports habituels avec la dame de Vendôme, dont il appréciait les qualités estimables. Le nom de Louis [*celui dont nous descendons* – D.Barbier] fut donné à l'enfant.

Charlotte avait des succès réels à la cour ainsi que dans le monde ; la distinction de son esprit cultivé la faisait rechercher avec empressement par tous les hommes qui avaient quelque mérite, et sa beauté remarquable avait déjà formé autour d'elle un essaim de tous les muguets du temps. Son mari jouissait avec bonheur de la supériorité non contestée de Charlotte sur la plupart des femmes qui l'approchaient; il se glorifiait en quelque sorte de la posséder, et se félicitait des avantages qu'elle pouvait en retirer, sans que jamais une ombre d'inquiétude vint traverser son esprit sur les dangers que ces mêmes succès auraient pu faire naître. Charlotte cependant n'avait pas de justesse dans l'esprit; son jugement portait souvent à faux, et lui faisait manquer de tact dans maintes occasions à l'égard des autres, surtout par ses paroles indiscrètes; aussi, les femmes ne l'aimaient-elles point, et parmi les hommes les plus assidus à l'hôtel de Brézé, en trouvait-on peu qui fissent profession de l'aimer sincèrement. Elle avait cela de commun avec toutes les femmes coquettes et à la mode; toujours entourées et louées devant elles, toujours critiquées et déchirées hors de leur présence. Encore', ne parle-t-on ici que des femmes coquettes et légères, qui ne sont peut-être pas tout-à-fait coupables. Combien cependant une femme perd de ses

charmes lorsqu'elle se fait craindre par ses paroles; combien elle perd de son empire par ses hauteurs déplacées; combien elle se fait haïr par son esprit mordant.

Toutefois, malgré son peu de mesure sous quelques rapports, qui tenait surtout à la soif ardente qu'elle avait de dominer partout, par sa beauté ou par ses connaissances peu ordinaires, sa finesse de femme ne lui avait jamais fait défaut à l'égard de Jacques de Brézé. Il était tout-à-fait sous le charme; elle le dominait entièrement. Un simple désir devenait un ordre; et quand il pouvait arriver que de sages observations du mari fussent en opposition avec les projets de Charlotte, elle savait avec un art infini subjuguier cette même raison, et obtenir par séduction ou par une volonté quelquefois impérieusement exprimée, ce qui avait paru d'abord impossible à réaliser.

Dans son intérieur et avec ses femmes, elle était d'une fierté hautaine qui ne leur permettait jamais la moindre observation ; tout devait obéir à un geste, et malheur à celle qui se serait oubliée en sa présence. Il est vrai que par derrière ses domestiques la ménageaient peu, et que les devoirs des maîtres à l'égard de leurs serviteurs étaient longuement énumérés, sans compter les petites vengeances qu'on projetait et qu'on ne savait plus accomplir quand arrivait le moment de l'exécution ; on avait peur d'attacher le grelot, car alors souvent on est renié ou trahi par ses complices.

Charlotte avait aussi un désir ardent d'être au-dessus des autres et d'avoir delà célébrité; elle savait le latin, et avait par la lecture acquis des connaissances étendues ; elle manquait néanmoins le but de l'instruction, car elle voulait savoir pour savoir, et non pour que ses connaissances contribuassent à la gloire de Dieu, ou à son avancement spirituel, en prenant le travail comme l'impôt de la sueur avec laquelle nous devons manger notre pain, comme la peine attachée à notre primitive condamnation. Bien que les manuscrits fussent rares et coûteux, elle avait nombre d'ouvrages, surtout ceux des femmes qui avaient écrit : ainsi elle avait les œuvres de *Duodena*, duchesse de Septimanie, d'*Agnès de Bragelongue de Plangy*, de *Daète de Troyes*, de la comtesse de *Die*; les fabliaux de *Marie de France*, parus sous le nom d'*Ysopet* (petit Esope) ; les œuvres de *Barbe de Verrue*, ceux de *Justine de Levis*; les *Lettres d'Héloïse*, qui tirait plus de lustre de sa science en hébreu, en grec et en latin, que de son origine qui la rattachait aux Montmorency; les poésies de *Laurette de Sade*, qui inspira Pétrarque ; d'autres moins connues. Charlotte aurait voulu elle-même devenir auteur, et les lauriers de *Christine de Pisan*, encore assez récents, ne laissaient pas que de la tenir en haleine, parce qu'enfin c'était une femme qui était encore glorifiée, célébrée par des contemporains comme supérieure aux autres personnes de son sexe. Hélas ! elle ne savait pas que les femmes qu'on aime le plus, sont celles qui se montrent rarement, dont on parle le moins, et qu'elles sont heureuses, non par l'envie qu'elles excitent, mais par l'attachement, le respect et la vénération qu'elles inspirent.

Malgré cela, comme nous le disions tout à l'heure, elle savait attirer à elle, avec une adroite séduction, toutes les personnes dont elle voulait se faire un entourage remarquable; sa position, d'ailleurs, lui rendait ce rôle assez facile; mais des yeux pénétrants finissaient par distinguer promptement qu'il y avait de la fausseté dans son caractère, et les louanges quelquefois exagérées dont elle se servait, ne cachaient qu'une arrière-pensée de jalousie ou d'intérêt personnel.

Enfin, elle cherchait à plaire, le voulait et y réussissait souvent lorsqu'elle devait, ou pouvait en retirer quelques avantages, même d'amour-propre satisfait ; tout se réduisant pour elle à un calcul d'égoïsme. Cependant, il se trouvait encore assez de jeunes gens inexpérimentés qui se seraient fait pourfendre eu son honneur, malgré la banalité de ses airs gracieux, de ses doux regards et de ses obligeantes paroles, sans que l'exagération de ses expressions laudatives les avertît que la bonté véritable n'a rien d'excessif dans ses expressions, mais seulement dans ses effets. C'est qu'ils ne savaient pas que l'affectation, l'exagération et l'empressement déplacés prouvent au moins un manque de convenance, quand ce n'est pas du sarcasme ou de l'impertinence. Avec des manières

outrées et péniblement élaborées, on manque son effet à la longue, car elles prouvent, chez les personnes qui en font usage, des opinions factices ou spéculatives.

La ruse et la finesse que Charlotte déployait à l'égard de son mari, lui faisaient découvrir promptement les points sur lesquels elle pouvait insister, et ce qu'elle devait faire pour éviter de blesser la délicatesse et la dignité de ses sentiments, car elle savait que si Jacques de Brézé finissait par plier sur des faits indifférents ou qui le contrariaient seulement ; il était un roc pour tout ce qui touchait à l'honneur et à la religion ; dans ce cas elle s'y fut brisée comme un verre, car il était chatouilleux à cet égard, et la violence de son caractère, réprimée habituellement, pouvait se faire jour d'une manière redoutable et même terrible.

Pierre de Brézé avait fini par recouvrer tout-à-fait les bonnes grâces du roi, qui lui permettait ses familiarités ordinaires ; il était difficile aussi de rien voir de plus franc et de plus loyal que le comte de Maulévrier. Un jour qu'il avait l'honneur d'accompagner Louis XI, il remarqua la triste et faible monture du roi, et il s'écria que cette haridelle était bien le cheval le plus fort qu'il eût vu. *Eh pourquoi donc?* demanda le roi. *Parce qu'elle porte Votre Majesté et tout son conseil.* L'observation plut à Louis XI, qui avait l'habitude de dire qu'il portait tout son conseil dans sa tête. En effet, le roi consultait son conseil pour la forme, mais ordinairement il n'en suivait pas les avis (...)

Pierre de Brézé reçut la mission d'aller, avec une trop faible escorte, au secours de la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, qui réclamait l'aide et l'appui de son cousin, le roi de France, et de lui porter vingt mille écus d'or; c'était tout ce que Louis XI voulait faire pour cette courageuse princesse, qu'un historien désigne avec raison comme *la femme, l'épouse et la reine la plus malheureuse*. Pierre de Brézé revint auprès du roi, et ce fut pour livrer bataille à l'armée des révoltés qui, sous le prétexte du *bien public*, troublaient l'État. Il prit le commandement, se battit avec courage dans la plaine de Monthéry, et, pour mieux tromper l'ennemi, prit la cuirasse du roi; ce dévouement fut cause de sa mort; les coups se dirigèrent sur lui, et il y fut tué le 16 juillet 1465. La perte fut égale des deux côtés, mais le champ resta aux Bourguignons; puis les traités de Conflans et de Saint-Maur, semblèrent devoir mettre un terme à cette ligue du *bien public*.

Par son testament, fait avant de partir pour la dernière guerre, Pierre de Brézé, entre autres choses, recommandait son fils à son ancien ami Jean, baron de Larochefoucauld, afin que s'il venait à périr, il lui tint lieu de père dans les occasions où ce cher fils aurait besoin de conseils, le séjour des cours n'étant pas sans danger pour la conduite loyale; c'était la meilleure preuve d'affection, d'intérêt et d'amitié qu'il pût donner à son fils et à son ami. Le roi, dans cette occasion, crut devoir accorder une faveur à la fille de ce serviteur si dévoué, et il donna à la vidame de Chartres, sa commère, la seigneurie de Montargis.

En même temps que Jacques de Brézé, par la mort de son père, devenait gouverneur et grand sénéchal de la Normandie, sénéchal de l'Anjou et du Poitou, comte de Maulévrier, baron du Bec-Crespin et de Mauri, seigneur de la Varennes, de Brissac et de Nogent-le-Roi, d'Anet, de Bréval, de Montchauvet, de Viviers et autres lieux; Lavergne apprenait la mort de sa mère. La comtesse de Maulévrier mère l'avait précédée de quelques mois, en sorte que la maison de Brézé vécut en retraite, et mena grand deuil pendant toute l'année. Cependant Charlotte accoucha d'un troisième enfant; ce qui remplaça en partie l'aliment que leurs affections avaient perdu.

Ce fut également en 1465 que le Roi voulut bien pardonner [pour son appartenance à la ligue du bien public] à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, si proche parent (...) Jacques d'Armagnac profita de sa position nouvelle pour s'amuser joyeusement, et jeta beaucoup d'éclat au milieu de la cour, par les fêtes brillantes qu'il donna. Lorsqu'après le deuil passé, la jeune comtesse de Maulévrier reparut dans le monde avec tous ses charmes, le duc de Nemours en fut ébloui, et il ne put la voir

avec indifférence ; ce qui ajoutait pour lui aux attraits de son esprit distingué c'était la sonorité de sa voix douce et harmonieuse.

Nous devons rapporter ici que par une coïncidence assez remarquable, c'était le maréchal de Montberon qui avait été le parrain du duc de Nemours et lui avait donné son nom de Jacques. La fraternité qui résultait du parrainage du maréchal, lia étroitement les trois filleuls de Jacques de Montberon, aussitôt qu'ils se connurent. La duchesse de Nemours et la jeune comtesse de Maulévrier, se lièrent également. Des rapports d'esprit et d'instruction leur firent prendre à tâche de rétablir les *cours d'amour*, dont l'existence à peu près oubliée alors, avait jeté beaucoup d'éclat dans leur temps. L'institution des cours d'amour dans le moyen-âge, était fondée sur le respect et la déférence des hommes pour le beau sexe. Leur juridiction était reconnue par la courtoisie dans toute la France, sur toutes les contestations que l'amour peut faire naître. La sagacité des femmes sur les nuances du sentiment par rapport à la galanterie, leur avait donné un pouvoir d'opinion qui fut aussi fort et aussi redouté que si elles avaient eu des moyens coercitifs.

Ce pouvoir de domination était bien fait pour tenter des femmes de la trempe de la jeune duchesse de Nemours, et surtout de la comtesse de Maulévrier. Elles remirent donc en honneur le souvenir d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne ; d'Éléonore d'Aquitaine , d'abord reine de France, puis d'Angleterre; de la comtesse de Champagne, fille de Louis VII ; de la comtesse de Flandre , fille de Foulques d'Anjou, etc., qui avaient présidé des cours d'amour avec un certain éclat dans leur temps. Elles voulurent recueillir les sentiments, jugements ou arrêts rendus alors, afin d'en faire une espèce de code à leur usage : il en était quelques-uns qui même à cette époque faisaient jurisprudence, et auxquels les autres cours d'amour se conformaient, bien qu'elles y fussent étrangères (...) Les sentences ou jugements rendus nouvellement trouvaient bien des récalcitrants, ce qui prouvait moins de galanterie qu'autrefois de la part des hommes ; cependant il se tint quelques séances solennelles où l'on fit assaut d'esprit devant ce tribunal féminin, soit pour plaider sa cause, soit pour la défendre. On voit combien des occupations aussi futiles, pour ne pas dire excessivement dangereuses, avec l'amour-propre excité de Charlotte, devaient avoir de fâcheuses conséquences. Des rapports habituels entre personnes faites pour s'apprécier, firent naître des occasions funestes, dont la légèreté de la comtesse de Maulévrier, qui n'avait que l'apparence prétentieuse de la solidité, ne lui permit pas de s'apercevoir; peut-être l'entraînement fut-il supérieur à sa volonté, mais elle ne résista point à la brillante renommée et aux aimables séductions d'un prince que l'on regardait comme le plus accompli de son temps. Elle finit par oublier ses devoirs, sans que les apparences fussent blessantes; au moins le croyait-elle ainsi.

La duchesse de Nemours elle-même, et sans le vouloir assurément, avait contribué à faire naître cette passion doublement coupable, en multipliant ses rapports avec Charlotte... à la longue des avertissements lui parvinrent sans doute , car elle se brouilla avec la comtesse de Maulévrier ; mais comme elle passait, dans sa jeunesse, pour être un peu fantasque , la rupture n'eut pas tout l'éclat qu'elle aurait pu avoir ; peut-être aussi ne s'était-on arrêté qu'aux propos soupçonneux, sans vouloir en constater la réalité.

On ajoutait aussi qu'il pourrait bien y avoir de la part de Louise d'Anjou, un petit sentiment d'envieuse avarice, fondé sur la plus grande fortune ou plus brillante existence de la comtesse de Maulévrier, ce qu'elle ne lui pardonnait guère (...)

Malgré toute son adresse, Charlotte ne put échapper aux censures de celles qui la voyaient en apparence avec le plus d'empressement; elle était devenue le sujet de mille petits caquets de coterie, au sujet du brillant Jacques d'Armagnac, sans que Jacques de Brézé eût conçu l'ombre d'un soupçon.

Le duc de Nemours multipliait ses visites à l'hôtel de Brézé, malgré les inquiétudes que pouvait éprouver sa femme; mais il lui fallait autre chose que les plaisirs de l'esprit pour motiver leur fréquence. La politique soumise encore une fois à l'amour, en fut le prétexte. Il prit à tâche de soulever l'indignation de Jacques de Brézé contre les actes du roi, empreints de je ne sais quelle bassesse, qui en effet devaient dégoûter des âmes honnêtes. Il rêva, et fit le projet feint on sérieux, de ressusciter la ligue du bien public, qui était censée éteinte, et qui semblait néanmoins, prendre alors un accroissement formidable, sous son patronage occulte. Il en était l'ardent promoteur, malgré ses promesses au roi, et il devait un jour, payer d'abord honteusement, puis trop chèrement, des complots qui pouvaient n'avoir pas une portée aussi haute qu'il le supposait, mais qui n'en étaient pas moins en opposition flagrante avec sa parole et ses promesses.

Il trouvait toujours le gouverneur de la Normandie, outré des actes injustes et criants de Louis XI; les sujets ne manquaient pas, et semblaient se multiplier à cette époque; il ne fut donc pas difficile en exaltant la loyauté du caractère de Jacques de Brézé, et la générosité de ses sentiments, de lui démontrer que tout autre état de chose valait mieux. Il faut convenir aussi, que ces jeunes gens n'étaient point encore de forts politiques, et ne savaient trop où ils auraient été, car il est plus facile de critiquer et de détruire, que d'édifier quelque chose de solide et de bon. On regrette quelquefois de petits abus, quand il n'est plus temps. Toujours est-il, que le duc de Nemours put l'entraîner dans son parti. L'élévation d'Olivier le Daim, celle de Tristan l'Hermite, et de bien d'autres du plus bas étage, révoltaient des âmes qui avaient horreur des procédés ignobles. Une circonstance en apparence étrangère aux événements qui pouvaient entretenir en France la mauvaise humeur des mécontents, fut celle qui détermina le comte de Maulévrier à se lier étroitement avec Jacques d'Armagnac; Jean Balue, fils d'un tailleur ou d'un meunier, après avoir été secrétaire de l'évêque d'Angers et son exécuteur testamentaire, circonstance dans laquelle il ne s'était pas oublié, parvint à force d'intrigues à se faire présenter à Louis XI, par le comte de Melun. Le roi crut reconnaître en cet homme un caractère ambitieux et propre à ses desseins, il en fit d'abord son trésorier, et lui donna diverses abbayes, entr'autres celle de Saint-Ouen de Rouen, puis il le fit évêque d'Evreux (...)

Jacques de Brézé avec la rudesse de ses premiers mouvements, ne fut pas le dernier à faire connaître sa manière de voir, et le duc de Nemours profita adroitement de cette disposition pour le faire entrer dans sa ligue, en lui confiant ses projets de réforme pour le bien général. L'amour de la patrie dominait chez le jeune comte de Maulévrier tous ses autres sentiments, et il crut de son devoir de travailler à la réforme de ce qu'il trouvait mal. Une fois liés par leurs opinions et leur action politique, leurs relations habituelles s'expliquaient naturellement aux yeux du sénéchal, dont il fut facile au duc de Nemours de tromper la bonne foi.

Lavergne, pour des causes ou par des motifs que nous n'avons pas d'intérêt à démêler quant à présent, mais qui s'expliqueront plus tard, et dont lui-même était loin de se rendre un compte bien positif, fut plus clairvoyant ; il ne put douter de l'infidélité de Charlotte envers son époux. Sa douleur fut profonde, et il fut quelque temps sans savoir à quoi il devait se déterminer. Enfin, après bien des réflexions, il se décida à voir la comtesse de Maulévrier en particulier, et avec tous les ménagements, toute la délicatesse que commande une démarche aussi épineuse , il lui fait entendre qu'il sait tout, il ose lui rappeler ses devoirs et la sainteté du lien conjugal. Charlotte surprise, étonnée, révoltée, voulut nier d'abord, puis convaincue que Lavergne avait des preuves incontestables contre elle, elle se répandit en menaces éclatantes, mais rien n'ébranlant les convictions douloureuses de La vergue, elle descendit aux prières, et même avec cette adroite séduction qu'elle savait employer à propos, elle osa faire des promesses ...

A la fin, pour ne pas demeurer plus longtemps sous le charme, pour la rassurer, l'encourager et ne plus tant souffrir : *Madame*, lui dit-il, *je ne crains rien pour moi dans ces cruelles circonstances; mais tout pour*

vous et pour mon ami, s'il venait à découvrir son malheur. Vous n'avez qu'à cesser de le tromper ; quant à moi, je ne porterai jamais l'ombre d'un doute dans l'esprit de mon frère ; j'ai cru que mon devoir m'obligeait à vous donner un salutaire avertissement, je l'ai accompli avec un douloureux serrement de cœur ; désormais Dieu vous conduise.

La comtesse de Maulévrier d'abord étonnée, émue, irrésolue, eût peu après le malheur de revoir Jacques d'Armagnac, et ses incertitudes cessèrent. Rassurée par la déclaration loyale et charitable de Lavergne, comptant sur sa discrétion, elle ne garda plus de ménagements avec le duc de Nemours.

Cependant Lavergne vint trouver son ami, lui dit que le séjour de la ville et de la cour ne lui convenait pas ; le repos et l'inactivité ne pouvaient lui aller ; il avait besoin du mouvement de la guerre, ou d'une occupation quelconque qui put l'empêcher de se livrer aux fantaisies dangereuses de son imagination ; il avait envie d'aller revoir les lieux de leur enfance, et surtout de consulter le P. Donatien sur la conduite qu'il aurait à tenir dans ses projets (...) Un long débat s'établit entre les deux frères de lait et d'armes, car ils avaient été armés chevaliers ensemble après la bataille de Montlhéry, par le maréchal Rouault de Gamache, qui avait clé témoin de leur bravoure et d'une action d'éclat où ils avaient figuré de la manière la plus remarquable ; ils ne purent recevoir l'honneur d'être chaussés de l'éperon d'or par le maréchal de Montberon, qui l'avait promis à leur baptême, car la mort, peu soucieuse des promesses humaines, l'avait enlevé bien des années auparavant. Tout ce que le comte de Maulévrier put obtenir de Lavergne, ce fut qu'il lui accorderait dix jours encore, et si alors il persistait dans sa résolution, il lui rendrait sa liberté. Les dix jours furent un long martyr pour l'ami fidèle, car les prétextes du bien public ne manquèrent pas au duc de Nemours pour le ramener à l'hôtel de Brézé.

Enfin le départ fut arrêté. Ce furent de véritables sanglots qui suffoquèrent les deux amis : cependant, comme il fallait se quitter, Jacques de Brézé prit la parole et dit : *Tu le veux donc, mon cher Yacoûbo, nous allons nous séparer ; mais je pense que tu profiteras de l'établissement qu'a formé le roi notre maître, pour transporter les lettres d'un bout de la France à l'autre, et que tu m'éciras souvent. Quand ton cœur n'y serait pas porté, tu y serais obligé par devoir, car j'ai voulu pourvoir à ton avenir, je n'eusse jamais songé à t'investir de fonctions qui pouvaient t'éloigner de moi, mais tu l'exiges sans que je puisse en démêler le motif ; quel qu'il soit je le respecte, car tu as toujours été si chrétien, si raisonnable, que je ne puis te supposer qu'un but honorable. Or tu sais, qu'investi des charges de gouverneur et grand-sénéchal de Normandie, de celle de sénéchal du Poitou et d'Anjou, avec d'autres fonctions de guerre ou de cour, je ne puis facilement rendre bonne justice dans mes propres domaines que je n'habite pas. Le commandement du château de Rouvres est vacant, et c'est toi que j'y ai nommé, non-seulement comme commandant de cette place, mais comme bailly de tous mes domaines du pays chartrain. Voici les brevets que j'ai fait expédier par mon chapelain ; Charlotte y a voulu joindre les mêmes pouvoirs pour Houdan et Vernon, qui dépendent d'elle. Notre seigneur le roi a tout approuvé. Tiens mon château de Rouvres, avec sa forteresse et ses dépendances, en bon état ; je n'ai pas besoin de te recommander spécialement notre belle chapelle ; mais n'oublie pas surtout de bien entretenir la communication par les souterrains entre le château et la ferme de la Couronne ; ce point peut devenir important dans les circonstances qui se préparent. Voici les clefs des portes souterraines que nous connaissons depuis notre jeune âge, mais que je n'avais pas cru devoir confier à ton prédécesseur.* Après de longs adieux et de profonds soupirs, les deux amis se séparèrent.

Jacques de Lavergne, à peine arrivé à Rouvres, alla ouvrir son âme au bon prier, il lui confia les secrets de son cœur, et déjà ces confidences amenèrent du calme dans son esprit ; car le P. Donatien était, comme nous l'avons dit, un homme de Dieu, qui avait l'expérience des choses de la terre. Il était versé dans la connaissance du cœur des faibles créatures ; il nourrissait son âme de la méditation habituelle d'un livre nouveau à cette époque, intitulé de *Imitatione J.-C.* : on l'attribuait à Thomas-à-Kempis, moine flamand, mort en odeur de sainteté en 1474. La découverte de l'imprimerie, vers 4440, commençait à multiplier les livres dont le prier avait une assez grande quantité ; il avait bien six-vingts ouvrages manuscrits, c'était beaucoup pour l'époque.

Bien que Charlotte fut rassurée par le départ de Jacques de Lavergne, qu'elle avait favorisé de tout son pouvoir, puisqu'il le fixait loin d'elle; sa position ne lui permettait pas de s'isoler tellement de son entourage, qu'il ne transpirât quelque chose de sa conduite; Jean de Larochevoucauld, pour remplir dignement la confiance de feu son ami, s'était impatronisé dans l'intérieur du comte de Maulévrier, et ne fut pas le dernier à s'apercevoir de quelque chose de louche, et dans la conduite de Charlotte et aussi dans les menées sourdes de Jacques d'Armagnac, qui semblait y entraîner le comte de Maulévrier. Le baron de Larochevoucauld, avec son expérience des affaires, prit à tâche d'arracher ces jeunes gens à des séductions qui, des deux côtés pouvaient les entraîner dans de grands malheurs. [*Puis le baron de Larochevoucauld le convainquit d'aller résider dans la province dont il était gouverneur*].

Les choses en étaient là, lorsqu'arriva l'année 1468. Elle fut remarquable, par le danger que le roi courut; et toujours par la confiance qu'il avait dans sa finesse, qu'il préférait à la droiture, et aussi par les insinuations du cardinal Balue, qui peut-être le trahissait alors. Nous voulons parler de la conférence de Péronne, à laquelle Louis XI voulut se rendre, bien que son conseil, à l'unanimité, fût d'un avis contraire. Il faut convenir, cependant, que parmi les conseillers de la couronne, s'en trouvait de capables, dont la loyauté ne pouvait être mise en doute. Au premier rang, on peut nommer Louis de la Tremouille, conseiller et chambellan de Charles VII ; Jean II de Montmorency, ayant les mêmes fonctions, qui tous deux dégoûtés, se retirèrent dans leurs terres; Gautier de Pérusse seigneur d'Escars, allié par sa seconde femme Andrée de Moutberon, à Jacques de Brézé, également conseiller et chambellan du roi, se retira de même. Jean baron de Larochevoucauld, l'ami de feu Pierre de Brézé, dont nous avons déjà parlé, avait été nommé comme eux, conseiller et chambellan de Charles VII; il avait l'expérience des affaires et fut un des plus opposés à ce voyage qu'il considérait comme un piège tendu par le duc de Bourgogne, et combattit ce projet jusqu'au dernier moment.

Louis XI, qui n'aimait guère les contradictions , trouva le moyen d'éloigner honorablement, ce seigneur si opposant; peut-être Jean de Larochevoucauld, ne fût-il pas étranger lui-même-à une partie de cette décision ; toujours est-il, qu'il fallait un gouverneur à Charles d'Orléans, et le brevet lui en fût expédié, avec celui de sénéchal de Périgord; de plus,, le roi nomma *son ami et féal cousin* , capitaine de 445 lances et de 400 brigadiniers du pays de Saintonge et d'Angoumois. Si ces diverses fonctions éloignaient le seigneur de Larochevoucauld du conseil privé de la couronne , elles prouvaient, au moins, qu'on avait lieu de l'apprécier. On sait que c'est lui qui fut le père de François de Larochevoucauld, lequel eut l'insigne honneur de tenir sur les fonts de baptême, le roi François Ier et de lui donner son nom. Aussi, depuis ce temps, tous les membres de cette illustre famille, n'ont pas cessé de rappeler cet événement, en donnant ce nom à leurs fils, lors de leur baptême.

Jacques de Brézé, fut désigné par le roi, pour faire partie de l'escorte qui devait l'accompagner dans son expédition de Peronne; bien que la partie ne lui plût guère, et qu'il eût voulu dès-lors être dans son gouvernement de Normandie, il fallut obéir ; il laissa la comtesse de Maulévrier maîtresse de ses actions, sans se douter qu'elle pouvait en abuser, tant sa confiance était entière. Tout le monde sait ce qui se passa dans la fameuse entrevue de Péronne, et le roi put, à son retour, se féliciter d'avoir échappé au danger, en se faisant ouvrir les filets, que le duc de Bourgogne avait fait tendre autour de lui. Le cardinal Balue, paya l'expédition; il fut mis en prison, malgré la pourpre dont il était revêtu, ce qui ne laissa pas que de faire naître d'assez sérieuses difficultés avec la cour de Rome.



Entrevue de Péronne

Le comte de Maulévrier revint mécontent; il l'était de plus en plus de tout ce qui se passait, et l'exprimait hautement avec sa brusquerie accoutumée, toujours loyalement et sans craindre ce qui pouvait en résulter ; pour un homme d'honneur, la droiture des actions, lui semblait la seule route convenable et digne. Il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi dans les actes émanés du roi, qui, craignant l'influence que le comte de Maulévrier aurait pu avoir dans son gouvernement, avait refusé de l'y laisser aller et le retenait, en quelque sorte, captif près de lui.

Les lettres de Lavergne, apportaient quelques douces consolations à ses noires humeurs; le jour où Jacques de Brézé en avait reçu, était presque un jour de fête, et il enviait à son ami, le pouvoir qu'il avait de faire le bien suivant le penchant de son cœur et sans contradiction. Il le disait quelquefois dans ses réponses , et lui promettait bien , que s'il arrivait qu'il pût être libre un jour, il irait vite se jeter dans les bras de son cher Yacoûbo, à Rouvres.

Puisque nous parlons de Rouvres, nous y reviendrons aussi en disant que les relations presque journalières du jeune commandant avec le prieur furent utiles au premier, sous tous les rapports. Sa conscience fut éclairée et raffermie ; de plus, le bon religieux, confident des malheurs de la contrée, put facilement donner à Lavergne de précieux renseignements pour rendre bonne justice. Il y avait à peine trois ans qu'il était retiré au château de Rouvres, gouvernant les domaines du comte de Maulévrier, où il avait des occupations multipliées; il y avait, disions nous, trois ans qu'il faisait beaucoup de bien, malgré sa jeunesse, par sa conduite et la rectitude de son jugement, lorsqu'il reçut un message dont le contenu assombrit singulièrement son front. Il lisait et relisait cette lettre, appuyait sa tête sur sa main, soupirait, puis marchait à grands pas, puis s'arrêtait comme un homme qui est frappé d'un coup funeste et imprévu, coup qui devait exiger une détermination prompte et énergique.

Une demi-heure après, le commandant n'avait point encore prononcé un seul mot; enfin il se lève et se rend avec précipitation chez le prieur. Celui-ci n'était pas dans sa cellule; il était près d'un moribond, à qui il aidait à passer le redoutable moment qui décide de notre éternité bienheureuse, ou trop souvent qui détermine notre véritable mort. Lavergne l'attendit, avec des marques visibles d'impatience, pendant une demi-journée; enfin le bon P. Donatien parut : Lavergne se précipite à sa rencontre, la lettre en main : *Ah! mon père, voyez combien je suis malheureux! lisez et donnez-moi conseil : dois-je fuir encore?... Mais ils sont malheureux sans doute ?*

Le prieur lut et vit que le comte de Maulévrier annonçait sa prochaine arrivée à son château de Rouvres, pour l'habiter avec son épouse et ses cinq enfants, parce qu'il avait déplu au roi. Point d'autres détails. En effet, Louis XI, instruit des menées sourdes du duc de Nemours, parvint à savoir que Jacques de Brézé avait des relations habituelles avec ce chef de révoltés. Déjà, lors de la création de l'ordre de Saint-Michel, que le roi avait institué en 1469, parce que celui de l'Étoile était tombé en discrédit par sa profusion, il n'avait point compris le gouverneur, grand-sénéchal de Normandie, dans la promotion des trente-six chevaliers qui devaient en fixer le nombre ; c'était un commencement de disgrâce; Mais n'ayant rien absolument de positif quant à la culpabilité de Jacques de Brézé, il se contenta plus tard de séparer ceux que le prétexte du bien public avait unis, exilant celui-ci dans ses terres, et faisant enfermer le duc de Nemours à la Bastille, sauf à voir plus tard ce qu'il aurait à faire. Ne pourrait-on pas attribuer cette brusque détermination à la contrariété qu'éprouva Louis XI, lors de la naissance du dauphin, en 1470? Après avoir longtemps soupiré de n'avoir vu survivre que ses filles, et en avoir trop souvent rendu la reine en quelque sorte responsable, l'arrivée de cet enfant, lorsqu'il n'était plus jeune, le mit de méchante humeur, parce qu'il voyait déjà en lui son successeur au trône !... On eut lieu de soupçonner aussi que le roi, en faisant surveiller l'hôtel de Brézé, fut instruit des assiduités de Jacques d'Armagnac, lorsque sa sœur s'y trouvait seule, et que les paroles de la bohémienne lui revenant à la mémoire, il prit le parti de brusquer la séparation ; si eu effet la décision du roi était fondée sur ce dernier motif, il fut étrangement trompé dans son but; car il était sans doute loin de soupçonner qu'en empêchant les relations de Jacques d'Armagnac avec Charlotte, il assurait en quelque sorte la suite des pronostics menaçants de la Motchigai.

Les supplications de la comtesse de Maulévrier ne purent rien sur l'esprit de son frère, qui lui laissa même entrevoir qu'il était plus instruit qu'elle ne l'eût voulu sans doute de son tendre intérêt pour le duc de Nemours. Charlotte pleura amèrement, beaucoup plus de sa séparation que de la disgrâce de son mari ; mais elle put facilement cacher les véritables motifs de ses larmes, qui s'accordaient si naturellement en apparence avec la disgrâce de son époux.

Le prieur, après avoir longuement réfléchi et fait à longs intervalles quelques questions à Lavergne, allait donner des conseils, lorsqu'un grand mouvement se fit au château ; les clairons sonnèrent, le cri des sentinelles se fit entendre, et au milieu du tumulte, on distingua facilement que c'était le comte de Maulévrier qui arrivait avec sa famille et sa suite : force fut au commandant d'aller au devant de lui, sans avoir pu être fixé par les conseils du P. Donatien.

Lavergne fut bientôt au courant de la cause qui amenait Jacques de Brézé à Rouvres, et ils n'étaient pas encore arrivés à l'appartement principal, que tout avait été confié à l'amitié. Le P. Prieur instruit par le commandant, se rendit des premiers auprès du comte de Maulévrier ; il allait lui adresser un discours, en commençant par « Monseigneur, » lorsque Jacques de Brézé se jeta au cou du bon religieux, et s'écria : *Ah ! mon père, appelez-moi toujours votre fils, comme au temps de ma première communion et de notre séparation.* Eh bien, mon cher fils, répondit-il, *laissez-moi adresser quelques paroles à votre illustre épouse.*

S'approchant alors de Charlotte, sombre et attristée, le P. Donatien après lui avoir fait une profonde inclination, lui dit : *Madame, le ciel en vous faisant naître aux abords des marches du trône, et en vous entourant des séduisantes déceptions de la fortune, vous avait traitée avec moins de faveurs qu'aujourd'hui, où vous ressentez le goût amer de la disgrâce. Pardonnez-moi la liberté de ce langage familier, que me dicte mon affection et mon entier dévouement pour l'auguste épouse de celui, qui encore en ce moment, m'ordonne de l'appeler mon fils. Oui, Madame, ici, entourée de cœurs simples, mais dévoués à leurs maîtres, vous serez plus à Dieu qui vous a créée pour lui, vous comprendrez davantage que la vie n'est le plus souvent qu'une brillante illusion; ici, vous pourrez devenir un modèle de résignation et un exemple de toutes les vertus. Rien ne sera perdu pour ceux qui dépendent de vous, car les exemples des grands ont une immense influence sur ceux qui sont au-dessous d'eux ; votre fortune peut soulager de grandes misères, et au milieu de votre opulent entourage, vous pourrez prouver*

néanmoins que vous possédez l'esprit de pauvreté en secourant l'indigent, l'esprit d'humilité en descendant jusqu'à lui. Vous ne trouverez point ici, Madame, les formes adoucies des cours, mais la vulgarité de nos manières ne vous blessera pas longtemps, si vous voulez considérer tout ce qu'il y a de grand dans les âmes rachetées au prix du sang adorable de Jésus-Christ. Puis à son exemple, si vous aimez les pauvres petits enfants de vos domaines, vous serez digne qu'au jour suprême, où le souverain juge prononcera sa sentence définitive, il vous dise en vous désignant une place élevée, qui ne pourra plus vous être enlevée.

Bientôt les nouveaux habitants de Rouvres arrangèrent leur existence de façon à y passer le temps d'une manière utile, sinon très agréable, pour des gens habitués au luxe et à la dissipation de la cour. Le comte de Maulévrier avait reçu dans cette occasion la visite de plusieurs seigneurs ses voisins ou ses alliés ; dans ce nombre Jean de Vendôme, vidame de Chartres son beau-frère, le seigneur d'Escars, son parent par sa seconde femme, et bien d'autres. Ils venaient le féliciter d'avoir quitté la cour.

Charlotte qui savait chanter et s'accompagner du Téorbe, put faire souvent de la musique avec le commandant, à la sollicitation de son mari. Ce lui fut la distraction à laquelle elle prit le plus d'intérêt, et le comte, quand il le pouvait, se joignait aussi à eux, mais sa voix mâle et grave ajoutait beaucoup de solennité à certains airs. Il arriva plus d'une fois à Jacques de Brézé, d'oublier ou de décommander des parties de chasse, pour complaire à sa femme, et il le faisait avec empressement. La comtesse trouva encore dans les talents poétiques de Yacoûbo, un motif d'occupation et d'intérêt qui avait beaucoup de prix à ses yeux ; ses rapports cependant avec lui, n'étaient pas sans quelque embarras, de part et d'autre, dans les commencements ; mais Jacques de Lavergne, par une mesure de convenance parfaite, sut bientôt faire disparaître la gêne qui avait d'abord existé.

Le prieur n'avait pas craint de répondre à la confiance de Lavergne, en lui donnant de bons conseils sur la nécessité de fuir toutes les occasions de se trouver seul avec la comtesse de Maulévrier ; d'ailleurs la mélancolie de cette femme désolée, paraissait un remède suffisant à ce que l'on pouvait craindre ... Malheureusement on se rassura avec une trop grande facilité qui doit paraître bien naturelle cependant.

Une grande partie de l'année s'écoula tranquillement, le comte de Maulévrier prenait souvent le plaisir de la chasse ; la comtesse devenue grosse, s'occupait de ses enfants.

Les fêtes de Pâques étant passées, le grand sénéchal avait retrouvé du calme et presque du bonheur dans la sincère amitié de son cher Yacoûbo ; la seule peine qui lui restât c'était de ne pouvoir consolider entièrement sa jeune femme qui se trouvait bien isolée, loin de toutes ses relations de famille ; cependant il avait cru remarquer moins d'abattement depuis le commencement du carême ; les sages et saintes prédications du bon Prieur, ses avis, ses exemples, ses prières surtout, avaient obtenu du ciel un changement qu'on ne pouvait guère espérer sitôt.

Lavergne conseilla au comte de Maulévrier de conduire sa femme dans ses domaines ; elle avait une haquenée très douce, et ce lui serait un moyen de se distraire qui ferait du bien à sa santé, en lui donnant de l'intérêt pour ce qu'elle possédait. L'avis parut bon, et Charlotte accepta avec empressement la proposition que lui fit son mari de lui faire faire successivement des excursions dans les environs, en l'accompagnant. Le grand sénéchal adorait sa femme ; heureusement pour lui, rien du passé n'avait transpiré et par conséquent n'avait troublé son affection légitime.

On décida que ce serait après les relevailles de la comtesse, qui était sur le point d'accoucher, et par conséquent dans les premiers jours de septembre (...) On voulut donc commencer naturellement par un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le 8 septembre, fête de la Nativité, et on s'y rendit la veille, pour aller faire ses dévotions de bonne heure, le lendemain, dans cette église, vierge elle-même, par un privilège particulier, et qui est un symbole de la virginité de la

mère de Dieu (...) Les nobles époux, qui avaient fait leurs dévotions le jour de la fête de Notre-Dame, firent de grandes générosités, soit pour l'Église, soit pour les pauvres malades, soit pour les indigents ; ils firent encore, avant de quitter Chartres, leur prière au *pilier de la vierge mère*, puis devant le corps de saint Chéron martyrisé près de la ville, et de saint Piat martyr en Flandre mais dont le corps fut transporté à Chartres. Enfin une visite de remerciements à l'évêque, qui lui avait procuré une grande édification, et qui leur donna sa bénédiction.

Avant de le quitter, le comte de Maulévrier pria le prélat de venir l'année suivante officier à la chapelle du château de Rouvres, le jour de la saint Martin ; ce devait être le centième anniversaire de la dédicace de la chapelle et de la translation d'une relique insigne de saint Martin, qui y était déposée sous l'autel ; il lui demandait même d'obtenir du pape qu'il y eût une indulgence plénière avec octave pour tous les pèlerins, et que l'évêque eût, pour le jour même de la fête, le pouvoir de donner la bénédiction papale. Milles d'Illiers promit de faire toutes les démarches en cour de Rome à cet effet, et l'assura que, dans tous les cas, il se rendrait lui-même à cette invitation, dont le but le charmait infiniment.

De Chartres, le comte et la comtesse de Maulévrier commencèrent leur tournée, avec leur suite, dans leurs domaines ; ils commencèrent par visiter Houdan et Vernon, appartenant à Charlotte ; elle fut bien reçue partout ; puis Anet, Bréval, Montchauvet, Nogent-le-Roi, toutes anciennes chastellenies, dont les châteaux forts avaient été démolis par ordre de Charles V. Ces visites, avec leurs accessoires, ne laissaient pas que de prendre du temps, et d'occuper sérieusement les seigneurs de ces domaines. En passant près de l'abbaye de Coutances, l'abbé et ses religieux sollicitèrent quelques secours en bois de construction, en pierres de carrières, et enfin en corvées, pour les aider à réédifier l'église, qu'un incendie avait réduite en cendres. Tout ce qu'ils demandèrent leur fut octroyé, et Charlotte y ajouta quelques promesses d'argent : aussi les religieux obtinrent-ils une autre concession, qu'ils regardèrent comme un devoir de solliciter, à savoir que la sépulture du comte et de la comtesse de Maulévrier serait érigée et préparée dans le chœur de cette église, avec des messes de requiem, qui seraient fondées par suite de leurs bienfaits.

Pendant ces tournées, renouvelées de temps en temps, de grandes largesses furent faites par la comtesse, qui y mettait bien un peu d'ostentation. Ces visites parurent avoir une plus heureuse influence sur Charlotte de Valois, qui reprit sa bonne humeur, sa bonne santé, et aussi malheureusement tous, charmes.

Quelquefois, les travaux du comte de Maulévrier l'obligeaient d'aller dans son gouvernement à Rouen, ou l'empêchaient d'accompagner sa femme ; alors il chargea, Yacoûbo de chevaucher près d'elle dans ses courses, afin de la garantir de tout accident et de la préserver de tout danger car les routes n'étaient pas encore ce qu'elles sont devenues ; la recommandation était naturelle mais il ne la croyait pas dangereuse, et elle l'était bien plus que les accidents qu'il redoutait. Il mandait aussi de la distraire en lui chantant des rondeaux et des chansons qui lui plaisaient. Charlotte trouvait de fréquentes occasions d'exercer le talent de Lavergne, et d'y ajouter le sien. De longues heures étaient consacrées à la musique, presque journellement, le dimanche excepté, et ce n'était jamais sans quelque trouble d'esprit et de cœur que la séparation avait lieu. Certes, on ne se le disait pas, on ne se l'avouait pas à soi-même, et cependant c'était peut-être déjà plus que le regard condamné par l'Évangile.

Le P. Donatien, confident de Jacques de Lavergne, lui conseilla sagement, d'après tout ce qui se passait dans son cœur, de quitter Rouvres pour quelque temps. Après en avoir longuement causé et y avoir mûrement réfléchi, il l'engagea à prétexter une nécessité d'aller faire une visite aux lieux Saints, ou bien la louable pensée d'aller à Rhodes se mettre à la disposition du grand-maître des religieux de saint Jean. *Dans mon jeune âge, lui dit-il, j'ai suivi ce bon conseil, j'étais aussi dans une position difficile ; j'eus le courage de rompre avec mes inclinations, que je ne devais pas satisfaire ; je me suis rendu à Rhodes,*

c'était alors Jean de Lastic qui était grand-maître, et depuis longtemps un magistère n'avait été plus convenablement, plus religieusement exercé sous tous les rapports. Je fis mes caravanes, puis la grâce de Dieu m'appela à une vie plus retirée. Après une blessure grave, qui ne me permettait plus de servir militairement, je suis entré dans l'ordre de Saint-Benoît, et, depuis que je suis en religion, je ne me suis jamais repenti ; j'en bénis encore le ciel aujourd'hui, où je puis, mou cher enfant, vous transmettre le conseil qu'on m'a donné, et que j'ai si heureusement suivi. — Mais mon père, je suis loin d'être assuré que Dieu m'appelle à entrer en religion ? — Aussi, mon fils, n'est-ce pas ce que j'exige de vous ; mais commencez par fuir le danger que je crains et dont vous êtes tourmenté. Une fois reçu novice dans la religion de saint Jean, faites vos caravanes, et lorsque le temps de faire des vœux arrivera, vous saurez ce que vous aurez à faire. Si alors vous voulez rentrer dans le monde, l'absence vous aura été utile, et vous serez plus fort contre vous-même et contre les orages du cœur — Dois-je donc les quitter encore ? que vont-ils penser ? — Et que vous importe les discours des hommes, mon cher enfant ! fuyez, car votre repos, votre bonheur est à ce prix. Je ne connais pas le grand-maître actuel, qui est Romain, de la famille des Orsini, et qui ne l'a emporté que d'une voix sur un Français, le frère de Ricard, parce que son élection a eu lieu à Rome ... Mais j'ai conservé des relations fréquentes avec le frère Pierre d'Aubusson, qui est commandeur, ou peut-être même prieur d'Auvergne, et aussi quelque peu avec le frère Emery d'Amboise, celui-ci beaucoup plus jeune que nous. Je vous recommanderai aux deux. Je serais bien étonné que le premier, par sa capacité hors ligne et sa grande vertu, ne devînt pas un jour grand-maître, et ne donnât cette gloire de plus à la France.

Lavergne, absorbé par les réflexions, écoutait peu les souvenirs que le P. Donatien se plaisait à repasser ; il approuva machinalement, s'arracha des mains qui le retenaient tendrement, et sortit sans trop savoir à quoi se résoudre (...)

L'on a vu que la comtesse de Maulévrier avait déjà fait l'apprentissage de la sécurité dans le crime. Sans doute, elle estimait son mari, elle l'honorait singulièrement, elle le dominait d'une manière absolue, pour ainsi dire, et néanmoins elle le craignait ; elle redoutait surtout de lui donner un soupçon contre la délicatesse ou l'honneur, car sur ces chapitres là elle savait que nulle considération ne pourrait arrêter le premier élan de sa colère.

Ses rapports habituels avec Lavergne, surtout en faisant de la musique avec lui, avaient excité chez elle une espèce d'admiration pour les qualités douces et aimables de ce jeune commensal ; elle établissait entre sa bienveillante attention et la brusquerie du comte, des comparaisons qui n'étaient pas à l'avantage de celui-ci. Les airs langoureux que Lavergne chantait avec animation ; l'expression qu'il donnait aux paroles, par la manière dont il savait les accentuer ; la vie qu'il rendait aux récits trop tendres des troubadours firent d'affreux ravages dans les deux cœurs (...)

Dans la périlleuse situation de ces âmes, il fallait peu de choses pour rouler au fond du précipice.

La coquetterie de la comtesse de Maulévrier s'évanouit tout à coup ; l'aîné de ses enfants tomba dangereusement malade, et malgré tous les secours de l'art, fut emporté en peu de jours. Le père Donatien profita avec empressement et avec un tact parfait, de ce malheur qui était venu s'appesantir d'un poids si lourd sur des heureux du siècle.

Quelques mois après ce douloureux événement, le comte de Maulévrier reçut de l'évêque de Chartres l'annonce qu'il avait obtenu du souverain pontife, Sixte IV, les faveurs spirituelles qu'il avait sollicitées pour l'anniversaire séculaire de la dédicace du Rouvres, et qu'il avait l'intention de faire sa visite pastorale dans les environs, en revenant tous les soirs coucher à Rouvres. Cette nouvelle réjouit tous les habitants du château, et, en leur donnant une nouvelle occupation obligée, acheva de ramener le calme là où l'affliction avait eu un si grand empire. Il fut convenu que le comte de Maulévrier, qui voulut en cette circonstance déployer la plus grande solennité, aurait soin des pèlerins et que la comtesse s'occuperait des femmes. Dès les premiers jours de novembre, les pèlerins commencèrent à affluer (...)

Suite à une longue promenade avec Charlotte, Lavergne fut envahi par une fièvre ardente et obligé de d'aliter car ses forces étaient entièrement épuisées. Sa chambre était devenue le séjour du comte de Maulévrier, qui, vivement inquiet des progrès du mal, avait fait quérir à Dreux et à Chartres les physiciens les plus expérimentés. Charlotte s'était chargée, presque à elle seule, des soins multipliés qu'exigeait la gravité de la maladie aiguë dont Jacques de Lavergne avait été saisi subitement. Le père Donatien ne fut pas le dernier à venir visiter son cher enfant. Il osa un jour interroger le malade qui trouva un grand soulagement, et peut être sa guérison, dans cette confiance difficile. Les conseils se résumaient toujours par la nécessité de la fuite et de départ pour le midi de la France dès qu'il pourrait se lever. Lavergne avait fini par donner son agrément et le prieur entretenait souvent de ce projet le comte de Maulévrier. Il se releva et Charlotte fut assez adroite pour ne pas lui laisser la possibilité d'exécuter une seule mesure de prudence !

Les promenades furent reprises ; de courts moments de satisfaction attirèrent de nouveaux remords dans l'âme bien née de Lavergne trop faible pour lutter avec sa passion. C'est dans la ferme de la Couronne, qui communiquait avec le château par des souterrains, que se donnaient les rendez-vous. Le prieur s'aperçut bientôt que les visites du commandant devenaient plus rares, qu'alors même elles étaient embarrassées ou pénibles, et il ne douta plus de ce qu'il craignait avec angoisse. Profondément affligé, il ne pouvait plus que prier Dieu.

Lavergne n'était point heureux et il avait beau s'étourdir quelques fois, il ne pouvait jeter les yeux sur son ancien ami sans avoir l'âme bouleversée. Vers cette époque Louis XI éprouva une véritable peine : Amédée, duc de Savoie, son beau-frère, mourut en odeur de sainteté le 31 mars 1472. Cette nouvelle, parvenue aux oreilles du comte de Maulévrier et de Charlotte, les obligeait nécessairement à écrire au Roi et à la Reine ; le comte de Maulévrier jugea même qu'il était convenable d'envoyer un de ses gentilshommes à Leurs Majestés pour leur porter la lettre et les compliments de condoléances qui sont d'usage en pareilles circonstance, et aussi pour féliciter Louis XI d'avoir obtenu pour lui et ses successeurs, le titre de *roi très chrétien*. Le comte proposa à Charlotte d'envoyer Lavergne à Louis XI ; elle se vit obligée d'y consentir.

Lavergne partit convenablement équipé et fit tristement la route qu'il croyait ne devoir plus rebrousser. Une fois arrivé à Paris, il demanda promptement ses audiences au Roi et à la Reine ; elles se firent attendre dix jours, par suite d'importantes affaires qui se traitaient alors. Enfin il reçut l'ordre de se rendre chez leurs majestés à sept heures du matin, en commençant par le roi. L'heure nous étonne aujourd'hui, mais il est à rappeler qu'alors on se levait vers quatre heures du matin, et les boutiques étaient déjà ouvertes, alors on déjeunait à six et on dînait à dix dans la matinée ; o, soupait vers cinq heures après midi, et tout le monde était couché à huit.

Au moment de se rendre aux ordres du roi, Lavergne reçut un message de la comtesse de Maulevrier, qui lui annonçait que son mari, en visitant des travaux de fortification, était tombé d'une hauteur prodigieuse, était très souffrant, et le demandait au plus tôt. Lavergne fort troublé de cette nouvelle, se rendit auprès du Roi puis à l'appartement de la reine Charlotte de Savoie.

En arrivant à Rouvres, Jacques de Lavergne trouva le comte mieux qu'il ne s'y attendait, quoiqu'altéré par une fracture de la jambe ; il regretta vivement de ne pas avoir profité des propositions du Roi qui lui avait proposé de le garder à son service, surtout lorsque Jacques de Brézé lui dit : « *Et bien, cher ami, voici vingt et un jours que ma femme ne me quitte pas, je t'attendais pour te la confier ; il fait beau, vous allez partir pour aller à Sorel, puisque c'est ainsi que Charlotte a baptisé son castel ; vous allez voir où on en est, j'y voudrais passer les mois de convalescence, j'y serais plus près de la forêt et de la chasse.* » Lavergne fit quelques objections qui furent facilement levées par le mari et la femme. On partit donc, et les meilleures résolutions furent effacées encore une fois.

La convalescence et l'automne arrivèrent ; le castel de Sorel était habitable, quoique non terminé ; le comte et la comtesse s'y établirent jusqu'aux premiers froids. Pendant ce séjour, il y eut quelques fêtes et surtout des parties de chasse dans les belles forêts des environs ? Ces jours là, Charlotte se rendait à Rouvres et y retrouvait Lavergne. Ces visites à Rouvres, par leur fréquence, éveillèrent la curiosité d'un vieux concierge, Pierre Humbert de nom.

Vers le commencement de l'année 1476, Charlotte, un soir, arriva transie dans la chambre de la ferme où Lavergne s'empessa de réunir des sarments et de les allumer dans la cheminée. Étonné de voir ce lieu éclairé, Humbert, dont la loge se trouvait en face, ouvre sa croisée, regarde, et à travers le peu de jour que les meneaux et le plomb laissaient de libre aux petits morceaux de verre, il reconnaît Lavergne puis Charlotte ; il ne doute plus de la réalité de ses conjonctures. Cette découverte funeste augmente la surveillance de ce traite. Quand enfin Humbert s'est mis en mesure de prouver sa dénonciation, il va trouver le comte.

Deux mois, bien longs pour le comte de Maulévrier, se passèrent sans que Humbert pût rien découvrir de façon à surprendre un rendez-vous d'avance. Enfin, dans les premiers jours de juin 1476, il parvint à savoir qu'une réunion était projetée dans la ferme de la Couronne pour le premier jour où le comte irait à la chasse. Celui-ci en fut aussitôt prévenu et bientôt aussi, une partie de chasse est organisée pour le samedi 8 juin.

Jacques de Brézé disait-il, allait coucher dans la forêt, pour être dès le lendemain, à l'aube du jour, à courre le sanglier qui faisait d'affreux dégâts, et s'arrêter ensuite à un couvent des environs de Dreux pour l'office du dimanche. Il partit donc ostensiblement de Rouvres vers six heures du soir, et rentra sans être aperçu dès la chute du jour : il s'était caché chez Humbert.

Après le souper Charlotte, suivant son habitude, fut assister au coucher de ses enfants dans la ferme. Lavergne, après avoir fait sonner le couvre-feu, et fait sa ronde ordinaire, se rendit à la ferme de la Couronne, par l'issue souterraine, et le comte de Maulevrier, qui veillait à la croisée du concierge, fut bientôt convaincu de son malheur.

Ne consultant que sa fureur, armé d'un poignard et de son épée, il vole plutôt qu'il ne descend aux souterrains ; il arrive à la porte secrète, l'ouvre et s'avance vers la chambre par le couloir de communication. Lavergne entend marcher, il écoute et prévient Charlotte que le comte seul peut venir, car seul après lui, il peut pénétrer dans ce lieu ; après quelques efforts qui donnent à l'infidèle épouse le temps de fuir, la porte cède ; elle s'ouvre et Lavergne se jette au-devant du comte outragé, en lui présentant sa poitrine, qui est transpercée aussitôt de part en part, sans que le coupable cherche d'opposer la moindre résistance ; il tombe en arrière, et l'épée est retirée par le meurtrier qui ne veut pas s'en dessaisir. Charlotte éperdue a voulu fuir ; elle s'est jetée dans la chambre de ses enfants, elle les a pris tous les trois dans ses bras pour s'en faire un rempart, un bouclier ; le comte paraît ! Charlotte échevelée, se répand en cris et en pleurs, ainsi que ses malheureux enfants qui ne conçoivent ni la douleur de leur mère ni la fureur de leur père ; elle se précipite à genoux, demande grâce, au moins la vie ; le comte est sourd, aveuglé par son ressentiment, il frappe sa femme de son épée à la tête ; elle se baisse et reçoit dans le dos l'épée déjà dégoutante d'un autre sang que le sien ; l'arme pénètre près du cœur et ne lui permet plus de prononcer un mot intelligible. Lavergne respire encore, il implore le pardon de son maître, celui de Dieu ; il demande à ceux qui s'empressent autour de lui de faire venir promptement le prieur.

Le père Donatien que son expérience près des moribonds a rendu expert, entrevoit que son malheureux enfant peut avoir encore quelques heures avant de rendre son âme à Dieu. Le prieur s'approchant de la comtesse la voit dans les derniers symptômes de l'agonie et lui donne l'absolution. Elle expire aussitôt après la dernière parole du ministre de Dieu. Étant parvenu à rejoindre le comte de Maulevrier, l'homme de Dieu lui apporte des paroles de paix, lui offre le

pardon s'il le désire, s'il veut se repentir, et pardonner lui-même. Le comte de Maulevrier paraît sourd et immobile, alors le prieur se jetant à genoux et prenant entre ses mains le christ de son chapelet commence à réciter lentement et à haute voix le pater ; à ces paroles *pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, le comte s'écrie en se levant brusquement : « Oh mon Dieu, pardonnez-moi, comme je pardonne ! » Les prières des agonisants commencent et au moment où le prieur dit : « Partez, âme chrétienne », Jacques de Lavergne rend le dernier soupir.

Le misérable Humbert, en apprenant les suites de sa dénonciation, était tombé mort subitement à la renverse sans avoir pu prononcer un seul mot.

Le roi, en apprenant cette horrible catastrophe, reconnaissait bien que sa sœur méritait une punition, mais il trouva cell-ci trop forte ; il voulut qu'on fit le procès de Jacques de Brézé, qui fut défendu par Jean de Ganai, alors jeune avocat et depuis chancelier sous Charles VIII. Le comte de Maulevrier ne fut point condamné par corps à cause des circonstances qui avaient immédiatement précédé le meurtre commis sur sa femme. Cependant, pour complaire au Roi, on le condamna à payer les frais considérables du procès et une amende de cent mille écus entre les mains de Sa Majesté. Une somme aussi énorme ne pouvait se trouver qu'en vendant tous ses biens, aussi Jacques de Brézé remit-il toutes ses terres au Roi et vécut-il dans l'indigence. Il avait eu l'idée d'aller finir sa vie pénitente dans un cloître, mais sur l'observation du père Donatien, qu'il n'y pouvait être reçu à cause de ses meurtres, il avait renoncé à solliciter des dispenses. Il mourut en 1494 dans les meilleurs sentiments. Comme preuve de l'oubli de son injure, il demanda à être inhumé près de sa femme, dans le chœur de l'abbaye de Coulomb, où il fut déposé.

Louis XI profita de la possession des terres du comte pour faire détruire le château de Rouvres ; il transporta le prieuré dans l'intérieur de la ville et toutes les magnificences de la chapelle au Plessis-les-Tours. Le bourg de Rouvres, depuis ce temps, n'a cessé de déchoir et n'est plus aujourd'hui qu'un village où l'on montre encore aujourd'hui la porte de la ferme de la couronne près de laquelle le double meurtre fut commis.

Extraits du livre édité en 1844 : *Charlotte de Valois et Jacques de Brézé* par un ancien gentilhomme de la Chambre du Roi, anonyme,

Françoise de Brézé, mère de Diane de la Marck, mère de Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, père d'Isabelle, mère de Françoise de Beauvau, mère de Jean-Armand Voyer de Paulmy, père de Céleste, mère de Françoise de la Rivière, mère d'Anne-Yvonnette Rivié, mère de Monique de Gouy d'Artsy, mère d'Arsène O'Mahony, père de Maurice, père d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier